

TERMINOLOGIE DE MARINE ET OBJECTIFS SPECIALISES

Mioara CODLEANU *

Cet article se propose de faire quelques suggestions concernant les objectifs spécialisés que pourrait se fixer un cours intensif de français pour les officiers de marine militaire .

1. Finalités, visées, buts, objectifs

Pour tout processus d'enseignement, et donc, pour l'acquisition des langues étrangères aussi, définir des objectifs signifie surtout organiser les contenus sous forme de comportements que les apprenants devront maîtriser.

La *finalité*, étape de l'ordre du désir encore, d'un cours intensif de français pour les officiers de marine militaire est l'acquisition du français ; la *visée* est le français général et spécialisé (terminologie de marine) ; le *but* de l'acquisition du français est principalement **utilitaire** car son usage sera surtout de nature professionnelle mais **académique** aussi car la passation de certains tests et examens pour de futures sélections est visée par l'auditoire. La visée et le but sont inscrits déjà dans un programme et un intervalle précis.

Objectifs généraux, particularisés, spécialisés

Comme on l'a vu, l'objectif doit préciser ce que l'apprenant sera capable de faire à la fin du programme d'apprentissage. *S'exprimer* en français *oralement* et *par écrit* tout comme *comprendre* le français *oralement* et *par écrit* sont les quatre habiletés dont la maîtrise constitue l'*objectif général* de l'acquisition du français langue étrangère.

Les objectifs *particuliers* sont en général subordonnés à l'acquisition de la compétence de communication et constituent un ensemble d'aptitudes et de connaissances de divers types de discours spécialisés. Ils sont définis concrètement et visent des comportements observables.

Un cours de langue française à visée spécialisée, comme celui que nous avons mentionné, est censé

définir aussi des *objectifs spécialisés* visant une compétence de communication en langue de spécialité. Ces objectifs ne peuvent pas être conçus en dehors des objectifs spécifiques . Au contraire, nous dirons que les objectifs opérationnels ou spécifiques, théoriquement visant d'une part le français général et d'autre part le français spécialisé, constituent **ensemble** autant de pas successifs dans la réalisation des objectifs généraux.

La description standardisée de la compétence de communication comprend (d'ailleurs) aux niveaux plus avancés des références à la capacité du locuteur de maîtriser certains comportements spécifiques pour son domaine professionnel :

Niveau 1: niveau élémentaire, locuteur débutant

Maîtriser la langue à un niveau de survie ; être capable de communiquer de façon simple dans les situations de la vie courante, de comprendre ; de transmettre des messages simples ; et de se présenter.(DEL F 1, A1)

Niveau 2: niveau intermédiaire inférieur, locuteur de niveau seuil

Être capable de participer à des conversations portant sur des sujets familiers, d'échanger oralement et par écrit de simples informations factuelles ; de comprendre des messages simples transmis oralement ou par écrit, de demander des renseignements pratiques et d'être capable d'exprimer ses opinions. (DEL F 1, A2 ,A3)

Niveau 3: niveau intermédiaire supérieur, locuteur indépendant

Être capable de comprendre dans le détail des textes authentiques de la vie courante, de rédiger des lettres personnelles et formelles, de communiquer de façon autonome dans la plupart des situations courantes et de formuler clairement ses opinions.(DEL F 1, A4)

* *Chargée de cours, docteur ès lettres, Faculté des Lettres, Université „Ovidius”, Constanța*

Niveau 4: niveau avancé inférieur, locuteur compétent
 Être capable de comprendre globalement des textes se référant à la réalité socio-culturelle, d'en dégager le thème principal et les informations essentielles et de les reformuler dans ses propres mots, de produire des textes cohérents et articulés, de comprendre un document écrit dans un domaine impliquant des connaissances plus spécifiques en relation avec *ses intérêts ou sa profession* et d'en rendre compte oralement, et de participer de façon assurée aux conversations et aux réunions. (DELF 2, A5 ;A6)

Niveau 5: niveau avancé supérieur, locuteur autonome
 Maîtriser la langue orale et écrite à un degré supérieur dans la plupart des situations, être capable d'argumenter en toute confiance et de justifier son point de vue dans le but de convaincre son interlocuteur. Le niveau correspond à celui d'un bachelier, capable de suivre sans difficultés un enseignement universitaire, s'il a, d'autre part, les *connaissances nécessaires requises dans sa spécialité*. (DALF, B1,B2,B3,B4)

2. Objectifs spécialisés pour un cours intensif destiné aux officiers de marine

Nous comprenons donc que, dans le cas d'un cours intensif de français pour les officiers de marine militaire les objectifs spécialisés seront intégrés aux objectifs spécifiques des diverses séances. Ils auront un degré différent de spécialisation selon le niveau de compétence offert par la progression du cours. Autrement dit, la concentration de termes spécialisés sera de plus en plus importante au fur et à mesure que les divers niveaux de compétence seront parcourus. Ainsi, à un moment donné, le professeur sera-t-il en mesure de proposer une série de thèmes spécialisés qui donneront aux apprenants l'occasion de rencontrer et de s'approprier des termes et des structures appartenant au discours professionnel de la marine.

Nous commençons par proposer le contenu d'un dossier de *terminologie de marine* qui nous offrira ensuite la possibilité de discuter les objectifs spécialisés qui en découlent.

1. La Marine Nationale – Pourquoi une Marine ?
2. Adaptation de l'Etat Major de la Marine
3. Organisation de la Marine
 - organisation générale
 - organisation du Commandement
4. Le personnel de la Marine
 - le personnel
 - répartition du personnel militaire par catégorie
 - répartition du personnel civil par niveau d'emploi

- hiérarchie des grades dans le corps des officiers de marine
 - grades et appellations des officiers des autres corps
 - tableau des grades des aspirants, officiers-mariniers et quartiers maîtres
 - organigramme du commandement à bord
5. Les missions de la Marine
 6. Déploiement, moyens et activité
 - déploiement et moyens métropole
 - déploiement et moyens outre-mer
 - déploiement de l'aéronautique navale
 - moyens aériens de combat
 - activité
 7. Le bâtiment – schémas et glossaire
 - bâtiments de combat et de soutien
 - le compartimentage
 - caractéristiques des lignes de mouillage
 - les embarcations du bâtiment
 8. Le navire dans le port
 - engins de sauvetage
 - cas du mouillage sur rade foraine
 - bouées et balises ; dangers ; limites diverses ;ports
 - les différentes parties d'un port
 - bassin
 - docks flottants
 - réparation navale
 9. Le quart
 - ordres à la barre
 10. La lutte A.S.M.

Les objectifs spécialisés supposent donc, une *spécialisation thématique*. Cette spécialisation thématique s'organise **hiérarchiquement**. Cela signifie que le lexique spécialisé visé sera organisé sériellement sur des paliers de complexité différente à partir de termes à fort degré de généralité jusqu'aux termes très spécialisés.

Pour illustrer cette organisation hiérarchique du lexique spécialisé prenons comme exemple un élément thématique central pour le domaine de la marine militaire : LE BÂTIMENT qui, dans ce domaine spécialisé, est le terme générique pour *navire* (*en partic.* de fort tonnage = Petit Larousse).

En tant qu'archilèxème, il peut dominer le taxème **des bâtiments de combat et de soutien** qui contient les unités suivantes : *sous-marins d'attaque, porte-avions, porte-hélicoptères, bâtiments antiaériens, bâtiments anti-sous-marins, frégates légères, patrouilleurs, bâtiments antimines, bâtiments logistiques, transport opérationnel*. Le taxème des **bâtiments de combat et**

de soutien connaît à son tour d'autres sous-ensembles spécifiques pour la marine nationale française : **déploiement (des moyens) métropole** et **déploiement outre-mer**. Chacun de ces taxèmes contient des types de navires spécialisés. Par exemple, pour le taxème **déploiement métropole** il y a : *avisos type d'Estienne d'Orves (A69), bâtiment de transport léger (BATRAL), bâtiment de base de plongeurs démineurs (BBPD), bâtiment hydrographique (BH), bâtiment océanographique (BO), bâtiment de soutien mobile (BSM), bâtiment de soutien santé (BSS), chaland/engin de débarquement d'infanterie et de chars (C/EDIC), chasseur de mines (CM), dragueur océanographique (DO), frégate antiaérienne type Cassard (FAA), frégate anti sous-marin (FASM), frégate lance-missiles type Suffren (FLM), porte-avions (PA), patrouilleur (PAT), pétrolier ravitailleur (PR), sous-marin diesel (SMD), sous-marin nucléaire d'attaque (SNA), transport de chalands de débarquement (TCD), remorqueur d'intervention (RI).*

La spécialisation lexicale peut connaître aussi un développement de type *méronymique*. Continuons notre exemple du *bâtiment* : tout *navire* (bâtiment) a trois parties essentielles : *la coque, l'appareil propulsif* et *l'appareil à gouverner*. La présentation des éléments constitutifs de chacune de ces parties et ensuite de chacune de leurs parties dans des éventails successifs mène à l'acquisition d'un lexique de plus en plus spécialisé. Pour *la coque*, partie qui « permet de flotter » il y aura, par exemple : *la quille, l'étrave, l'étambot, les couples, les baux (barrots), les épontilles, le bordé, les hublots, des vaigres (le vaigrage), etc.*

On voit donc que les éléments constitutifs d'un taxème superordonné (I, II, etc.) peuvent devenir les archilexèmes d'un autre taxème (II, III, etc.). C'est ainsi que des champs lexicaux s'avoisinent ou se recoupent en donnant naissance à un réseau lexical très complexe dont les points les plus éloignés par rapport au centre (ex. BÂTIMENT) représentent des termes de plus en plus spécialisés. Il nous faut souligner que des relations de type hypo-hypéronymique et

méronymique surtout agissent en principes organisateurs des points du respectif réseau. Prenons encore un exemple de notre dossier thématique pour illustrer nos affirmations :

L'ensemble des embarcations d'un **bâtiment** s'appelle *la drôme*. Sur les navires les embarcations sont posées sur des *berceaux*, et sont mises à l'eau au moyen de portiques pivotants, les **bossoirs**. Mettre une embarcation à la mer, c'est *affaler l'embarcation* en déroulant *la pantoire*. Les embarcations sont protégées de pluies et des embruns par un *taud* en toile imperméable qui les recouvre complètement. On les protège des frottements contre une coque ou un quai par des *défenses*. (le texte est accompagné d'un dessin, n.n.)

Et ensuite :

Parties constitutives d'un **bossoir simple** : collier (1), crapaudine (2), berre (3), poulie (4), poulie à croc (5), braguet (6), palan (7), pantoire en patte d'oie (8), youyou (9). (les chiffres correspondent à divers points d'un dessin qui représente un bossoir).

Et les exemples peuvent continuer avec des champs de plus en plus spécialisés développés par chacun des éléments constitutifs du *bossoir*.

En conclusion, les objectifs spécialisés connaissent des degrés différents de spécificité en fonction de la spécialisation de plus en plus poussée du lexique. Mais il faut ne pas perdre de vue qu'à un moment donné, au fur et à mesure que cette spécialisation s'affine, les limites du domaine visé (la marine militaire) seront dépassées et d'autres domaines spécialisés s'ouvriront. L'identification des besoins de l'auditoire (dans notre cas de figure les stagiaires du cours intensif de français pour les officiers de marine militaire), étant permanente et dynamique, les objectifs spécialisés, leur degré de spécificité, et la direction de la spécialisation seront révisés et établis tout au long du programme.

REFERENCES

1. CRISTEA, T. *Linguistique et techniques d'enseignement*, Universitatea din București, 1984,
2. CRISTEA, T. *Structures signifiantes et relations sémantiques en français contemporain*, Ed. Fundației «România de Mâine», București, 2001.
3. LEHMANN, D. *Objectifs spécifiques en langue étrangère*, Hachette, Paris, 1993.
4. MICLAU, P. *Les langues de spécialité*, Université de Bucarest, 1982.
(sous la direction de)

